


**Vous vous réorientez avec
Parcoursup ?
La **fiche de suivi** 
valorise votre projet !**

Parcoursup pour une réorientation : qu'est-ce-que la fiche de suivi ?

Les étudiants qui souhaitent se réorienter après une première année d'études supérieures, refont un Parcoursup et doivent fournir une fiche de suivi. Comment l'avoir et que contient-elle et comment la faire remplir ?

Pour appuyer votre démarche, Parcoursup vous propose de renseigner une « **fiche de suivi** », vous permettant de valoriser votre démarche de réflexion de réorientation et de justifier votre décision, en plus de votre projet motivé. Cette démarche n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée.

Si vous êtes en réorientation ou reprise d'étude, cette fiche de suivi vous permet de valoriser les démarches que vous avez effectuées pour votre nouveau projet d'étude. Elle pourra être complétée par l'une des structures d'orientation suivantes :

- *un service équivalent dans une école ou un établissement*
- *un Centre d'Information et d'Orientation*
- *les missions locales*
- *les Centres d'information et de documentation jeunesse ou encore les cités des métiers*

Cette fiche est facultative : elle est associée à chaque vœu que vous formulez sur Parcoursup dans la rubrique « fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études ».